



LE DÉBAT

Comment endiguer le phénomène de harcèlement scolaire?

Le gouvernement a annoncé, le 27 septembre, un plan interministériel pour lutter contre ce fléau qui toucherait un élève sur 10. Entre autres pistes : mieux écouter la parole des acteurs de terrain.



POUR ALLER PLUS LOIN

Le programme pHARe à retrouver sur [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)

Très souvent, les enseignants se retrouvent seuls. Il faut au contraire développer une démarche collective en termes de moyens et de prévention.

En France, 12 % des élèves en primaire seraient concernés par le harcèlement, un enjeu de première importance pour l'école et la société. Mobilisés de longue date sur la protection de l'enfance, les enseignantes et les enseignants doivent aujourd'hui intégrer dans leur pratique professionnelle de nouveaux textes contre le harcèlement et le cyber-harcèlement à l'école. La profession enseignante mesure l'importance et la gravité de cette problématique, mais manque de repères et de formations adaptées à la prévention, à la détection et à la lutte contre ce fléau. Souvent, les professeurs des écoles se retrouvent seuls et sans moyens pour prévenir et agir.

Un décret publié cet été ne sera pas une aide pour la profession. Désormais, la directrice ou le directeur pourra, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'école de l'élève dont le comportement « fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école » pour une durée maximale de cinq jours. Si le comportement persiste, le directeur académique des services de l'Éducation nationale pourra demander au maire de la commune de déplacer l'élève présumé harceleur dans une autre école. Il ne s'agit pas de minimiser la souffrance des victimes, mais, dans les faits, ce dispositif ne fait que déplacer la problématique sans la résoudre. Elle renvoie la responsabilité sur un enfant, niant le phénomène de groupe et les attitudes passives des tiers spectateurs qui caractérisent le harcèlement scolaire. Les équipes enseignantes, et notamment les directrices et directeurs, seront placées à la confluence des pressions que pourraient exercer les parents d'élèves ou la hiérarchie. Ils vont se retrouver seuls, en première ligne avec un cadre légal qui peut les exposer à des conflits, voire à des recours. Faute d'outils et de moyens efficaces face à un phénomène sociétal dramatique et à la nécessaire protection des vic-





times. Dans les écoles, la présence d'équipes pluriprofessionnelles – psychologues, assistantes sociales, infirmières et enseignants spécialisés de réseaux d'aide – s'avère indispensable pour croiser les regards et répondre au mieux aux problématiques rencontrées.

Un véritable travail de prévention nécessite aussi de dégager du temps. Les équipes doivent pouvoir échanger, s'interroger et s'approprier les outils, tels que le programme pHARe, destinés à lutter contre toutes les formes de violence scolaire mais, au-delà, à mener avec l'ensemble des personnels une réflexion globale sur le climat scolaire.

La prévention reste la solution première. Les conditions d'enseignement sont primordiales pour développer les compétences sociales telles que l'expression des émotions, la communication non violente, l'estime de soi ou encore l'empathie. Il faut des effectifs consacrés partout. Les différents plans et initiatives nationales ne doivent pas faire oublier que l'école doit aussi être un lieu de réflexion et d'enseignement propice à un climat scolaire de qualité où des situations de harcèlement ne pourraient pas s'installer.

«Un travail pluriprofessionnel s'avère indispensable pour croiser les regards.»



CAMILLE MILLERAND

GUISLAINE DAVID
Cosecraire
générale et porte-
parole du Snuipp-FSU

S'il faut penser aux effets et à la sanction, il importe aussi d'agir sur les causes et la réparation. Ce travail doit se mener dans un environnement communautaire.

À la suite de mon premier ouvrage, *Homosexualités et suicide*, paru en 2003, j'accompagne avec mon équipe la communauté scolaire pour prévenir et intervenir à toutes les étapes du harcèlement. Nous avons organisé en 2010 les premières assises du harcèlement à l'école. Vingt ans après ce premier ouvrage, le programme Sentinelles et référents, qui en est issu, a été implanté dans plus de 400 écoles, collèges, lycées et universités, permettant aux jeunes de devenir acteurs dans la lutte contre le harcèlement, avec l'aide des adultes, en développant leurs compétences psychosociales. Il a été évalué comme ayant un impact durable et reconnu sur le climat scolaire, et notre dernier ouvrage, *Violence et justice restaurative à l'école*, est unanimement apprécié par les acteurs éducatifs et les familles. Pourtant, nous avons été écartés du programme pHARe lors de son élaboration, parfois même rejetés par certains recteurs et nous n'avons pas été reçus par le ministre de l'Éducation nationale depuis 2017. Or, la mise en œuvre d'une approche communautaire passe obligatoirement par la compréhension des phénomènes de bouc émissaire en amont du harcèlement, et pourrait donner du corps et du cœur à pHARe. S'il est nécessaire de réfléchir aux ef-

fets du harcèlement et à sa sanction, il est fondamental de s'intéresser aux causes et à la réparation (ce qui a été blessé par un groupe doit être réparé par une communauté).

De nombreux articles de presse et d'émissions télé et radio y font écho.

Il s'agit de susciter, ou de renforcer dans certains cas, une philosophie plus qu'une méthodologie. Lorsqu'on parle de cette dimension communautaire en France, on associe malheureusement trop souvent ce terme à son contraire, le communautarisme. Mais ce dernier rime avec homogénéité et normes excluantes, alors qu'une communauté humaine est riche de son hétérogénéité, s'appuie sur des valeurs plus que des normes et inclut toute singularité. On doit donc s'attaquer aux causes du harcèlement, à tout ce qui empêche le milieu scolaire de promouvoir un environnement communautaire. Nous constatons tous les jours à quel point les professionnels, les chefs d'établissement, les parents et les jeunes eux-mêmes ont besoin d'être accompagnés sur un savoir-faire communautaire, seul rempart contre toutes les violences et tous les communautarismes. C'est ce qui fait défaut aujourd'hui à notre sens, et nous le mettons en œuvre depuis plus de quinze ans, avec un réel plébiscite du terrain. Nous ne demandons pas de financement à l'Éducation



nationale, car lorsque les rectorats soutiennent le programme nous en obtenons par ailleurs, dans une douzaine d'académies.

Après les événements de cette rentrée, nous proposons d'envisager ensemble comment faire cesser ces drames, vraiment, et dans la durée. Nous n'avons pas de baguette magique, mais au bout de vingt ans d'expériences de terrain dans les établissements, nous sommes les bons interlocuteurs pour y contribuer.

«Permettons aux jeunes de devenir acteurs dans la lutte contre le harcèlement.»



ÉRIC VERDIER
Psychologue
communautaire

